

Les missions sont les suivantes :

Aller à la rencontre, écouter et concourir au lien social

- En repérant et fidélisant des publics en difficulté, en priorisant la jeunesse
- En aidant à la réalisation de projets individuels et collectifs
- En organisant des actions de prévention auprès des habitants jeunes
- En orientant et accompagnant les jeunes vers les personnes ressources, les dispositifs, être une interface entre les individus et les institutions et les accompagner dans les démarches administratives
- Participer à la mise en œuvre de projets participatifs (campagne d'information, fêtes de quartier...), présence sur des animations de quartier

Prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne

- Assurer une présence active, préventive, informative et dissuasive par la déambulation dans les espaces publics sensibles : réguler les tensions, les conflits entre individus et contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie
- Etre à l'écoute des partenaires présents sur le territoire (information/régulation des activités sur les espaces collectifs)
- Assurer une remontée d'information sur les situations peu visibles
- Constater et rendre compte de dysfonctionnements ou de dégradations sur les biens et équipements publics
- Assurer une médiation sur les usages des espaces publics : intervenir auprès des groupes, jeunes notamment, et faire des rappels aux règles d'usage
- Informer, écouter les habitants et rechercher des solutions immédiates en cas de litiges constatés et en engageant une médiation entre les parties
- Apaiser les conflits entre les habitants ou usagers sur les espaces publics ou privés, entre les institutions et les usagers (ex. bailleurs/locataires – services publics municipaux/usagers)
- Participer aux temps d'information et de concertation ou faire un relais d'information dans les instances partenariales (réunions du PRE, réunions CLSPD, coordination jeunesse, rencontres partenariales autour de l'insertion professionnelle...)
- Réaliser régulièrement des états des lieux de la situation sociale des quartiers prioritaires en direction des élus et de la Déléguée du Préfet.

Favoriser l'accès à la citoyenneté par des actions d'accompagnement

- Informer les familles sur les actions du quartier, de la commune
- Développer la capacité d'initiative dans le quartier en accompagnant les démarches de participation citoyenne
- Faciliter les échanges entre l'ensemble des structures intervenant auprès d'un public jeune
- Animer et contribuer à renforcer la vie sociale et associative de proximité et s'inscrire dans des partenariats sur un territoire en étant force de proposition d'activités
- Participer à la mise en œuvre de projets de prévention, d'animation socioculturelle et sportive en lien avec les équipes d'animations de la commune, les associations et les partenaires locaux

Peuvent exercer des activités d'adultes-relais les personnes remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé(e) d'au moins 30 ans
- Être sans emploi ou bénéficier d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, sous réserve qu'il soit mis fin à ce contrat
- Résider dans le périmètre d'un quartier prioritaire de la politique de la ville

Conditions de travail :

- Poste à pourvoir au 1er février 2021

- Base de recrutement : convention adulte-relais
- Contrat à durée déterminée de trois ans
- Temps de travail : 35h
- Localisation : la mission se déroulera sur le territoire de la commune et principalement sur les quartiers prioritaires désignés par le contrat de ville
- Horaires décalés en début de soirée ou week-end
- L'agent sera tenu à participer aux modules de formation dispensés par France médiation et le CNFPT.

Rémunération : 1 668 € brut mensuel

Votre candidature est à adresser, avant le 22 janvier 2021, à l'attention de Madame le Maire :

Par courrier :

Madame le Maire de Rouvroy
Hôtel de Ville
5 rue de la Mairie
62320 ROUVROY

Par mail : mobry@ville-rouvroy62.fr